



CONSEIL

Cent soixante-seizième session

Rome, 2-6 décembre 2024

Programme d'investissement dans les petits États insulaires en développement du Pacifique

Résumé

À la 37^e session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Directeur général s'est engagé à aider les petits États insulaires en développement (PEID) à élaborer un Programme régional d'investissement pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires. Le présent document propose une synthèse portant sur le cadre conceptuel et opérationnel du Programme, ses composantes, les estimations initiales des coûts et, à titre indicatif, les modalités institutionnelles et organisationnelles. Il fait également le point sur les progrès accomplis et sur les principales actions envisagées pour poursuivre l'élaboration du Programme et le mettre en œuvre.

Depuis juillet 2024, la FAO travaille aux côtés des 14 PEID du Pacifique et des principales organisations régionales pour définir les domaines d'investissement prioritaires, et s'emploie à élaborer un programme souple et progressif reposant sur une vision et un engagement à long terme. Le Programme est conforme aux principes en matière d'efficacité du développement, tels que l'inclusivité et la prise en main par les pays; l'impulsion au niveau national et régional; la synchronisation avec les priorités nationales et régionales; l'harmonisation avec les initiatives et programmes existants; et la responsabilité mutuelle et axée sur les résultats. Le Programme comprend six composantes:

- renforcement des politiques, règlements et institutions porteurs aux niveaux national et régional;
- amélioration des services agricoles et promotion des liens entre les principales chaînes de valeur et les marchés;
- prise en compte systématique de la nutrition et de l'alimentation saine;
- stimulation de l'innovation et transposition à plus grande échelle;
- promotion de solutions durables dans les zones côtières;
- développement des infrastructures agroalimentaires pour accroître les débouchés commerciaux.

Ces domaines d'investissement prioritaires contribuent à la mise en œuvre de cadres internationaux, régionaux et nationaux, comme le programme d'Antigua-et-Barbuda en faveur des PEID, la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050, et la stratégie pour l'agriculture et les forêts à l'horizon 2050 au service de la croissance dans le Pacifique (Growing

the Pacific: 2050 Strategy for Pacific Agriculture and Forestry). Ils s'inscrivent en outre dans le droit fil des investissements définis par les pays dans leurs feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes alimentaires et leurs stratégies nationales pour l'alimentation et l'agriculture, les forêts et la pêche.

Le Programme suit une approche souple et progressive qui s'articule en trois cycles sur la période 2025-2040. Le premier cycle (2025-2030) vise à renforcer la base stratégique et institutionnelle afin d'accroître la capacité de la région à absorber davantage d'investissements publics et privés, et à concevoir et à mettre en œuvre les grands investissements prioritaires définis par les gouvernements et les investisseurs. Les deux cycles suivants, d'une durée de cinq ans, seront élaborés à partir des résultats et des enseignements du premier cycle. Le Programme sera mis en œuvre aux niveaux régional et national; les éléments régionaux appuieront l'harmonisation des politiques et les initiatives transfrontières, tandis que les activités dans les pays répondront aux priorités locales.

Le Programme sera dirigé par les gouvernements et les organisations régionales, selon le niveau de subsidiarité des activités. Les organisations de producteurs, les entités du secteur privé, les milieux de la recherche et les milieux universitaires, les organisations de la société civile et les institutions financières seront également associés à sa mise en œuvre. Les modalités de mise en œuvre précises seront définies dans le cadre des projets d'investissement de la filière.

Les étapes essentielles au lancement du Programme seront notamment: i) la mise en place d'une plateforme régionale d'investissement dans le secteur agroalimentaire (date indicative de la première réunion: avril 2025); ii) l'élaboration d'une filière de projets en collaboration avec les gouvernements, les partenaires nationaux, les bailleurs de fonds et les investisseurs; iii) la création d'un service d'assistance technique ad hoc pour les investissements, limité dans le temps, qui apportera des compétences spécialisées et des conseils techniques tout au long de l'élaboration du Programme.

Suite que le Conseil est invité à donner

Les thèmes susmentionnés sont présentés aux participants à la 176^e session du Conseil pour information seulement.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Mohamed Manssouri
Directeur du Centre d'investissement de la FAO
Tél.: +39 06570 52379
Courriel: CFI-Director@fao.org

I. Cadre général

1. Les petits États insulaires en développement (PEID) jouissent d'une riche diversité culturelle et biologique et d'importantes ressources marines, mais sont aux prises avec des défis complexes et interdépendants, tels qu'une diversification économique limitée, une vulnérabilité face au changement climatique, aux catastrophes naturelles et aux chocs extérieurs, une faible connectivité, des coûts élevés des importations et des infrastructures inadéquates.

2. Les systèmes agroalimentaires des PEID du Pacifique jouent un rôle crucial au regard de l'emploi (leur part dans celui-ci pouvant aller jusqu'à 45 pour cent), de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La prévalence de la malnutrition est élevée (la proportion d'adultes en surpoids atteint 49 pour cent de la population globale), mais la plupart des pays possèdent un vaste potentiel de développement du secteur agroalimentaire, lié à leur foisonnement culturel, à leur géographie, à leurs diverses richesses naturelles, à leur climat favorable et à leur abondante biodiversité.

3. Globalement, les PEID du Pacifique se caractérisent par une forte migration, des taux de natalité élevés et des débouchés économiques limités, notamment pour les jeunes. Ces dernières années, les pays de la région ont connu une augmentation des flux migratoires internes et externes, les hommes (âgés de 15 à 64 ans) émigrant vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande à la recherche d'emplois saisonniers. Les envois de fonds représentent quelque 45 pour cent du produit intérieur brut de la région (2022). Les Îles Salomon et Vanuatu présentent les taux de croissance démographique les plus élevés (2,38 pour cent et 2,41 pour cent, respectivement), tandis que la population des Îles Cook et de Nioué diminue (-3,20 pour cent et -1,62 pour cent, respectivement).

4. La région des PEID du Pacifique connaît une forte urbanisation, dont le taux devrait passer de 45 pour cent à 60 pour cent d'ici à 2050. Cette évolution va remodeler les systèmes agroalimentaires, qui devront répondre aux besoins alimentaires pressants en milieu urbain. Le chômage des jeunes est un problème persistant, notamment dans les Îles Marshall, où il touche 52 pour cent des hommes et 58 pour cent des femmes. De même, le taux d'activité varie fortement, et les disparités entre les femmes et les hommes sont minimales dans les pays axés sur les activités de subsistance, comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Îles Salomon, alors qu'elles sont considérables au Samoa et aux Fidji, où les femmes ont moins de chances d'occuper un emploi rémunéré. Le manque d'infrastructures et de services a une incidence négative sur la production, le transport et la commercialisation des produits agroalimentaires. Outre qu'il accentue l'isolement des communautés, il augmente les coûts des aliments et la dépendance vis-à-vis des importations.

5. Les facteurs environnementaux viennent encore aggraver ces problèmes, les PEID du Pacifique étant fortement exposés aux effets du changement climatique, notamment l'élévation du niveau de la mer, la modification des régimes de précipitations et les températures extrêmes. La vulnérabilité de la région est exacerbée par le manque de terres arables, les coûts élevés du transport et de l'énergie, et la faible productivité agricole. Le manque d'activités de recherche, de données sur l'agriculture et d'infrastructures entrave la productivité et la résilience, et les systèmes agroalimentaires sont de ce fait particulièrement exposés aux chocs extérieurs. Les problèmes d'ordre nutritionnel sont également très répandus, du fait des maladies non transmissibles liées à l'alimentation qui augmentent avec l'urbanisation, des possibilités limitées en matière de conservation des aliments et des habitudes alimentaires qui évoluent.

II. Justification, objectifs et approche

6. Les PEID du Pacifique présentent un ensemble sans équivalent de systèmes agroalimentaires formant une mosaïque de ressources de biodiversité, de cultures et d'économies, mais sont aux prises avec des défis complexes et interdépendants (aux niveaux national, infrarégional et régional) qui entraînent des coûts de production élevés, limitent la productivité et la production, et augmentent la dépendance à l'égard des importations et l'exposition aux chocs extérieurs, ce qui compromet les moyens d'existence et met en péril la sécurité alimentaire et la nutrition. Ces défis sont exacerbés par une forte vulnérabilité face au changement climatique.

7. Face à ces problèmes, les PEID du Pacifique ont entrepris divers processus de planification et processus stratégiques au niveau national pour renforcer le secteur agroalimentaire, notamment dans le cadre de «feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes agroalimentaires» (Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Samoa, par exemple).
8. Ces processus se sont tenus dans le cadre de consultations régionales, mais ont porté peu d'attention à l'investissement. Les PEID souffrent de leur isolement et du coût élevé des transactions, mais aussi de la fragmentation des flux financiers destinés à appuyer leur développement. Au cours des 20 dernières années, l'aide publique au développement (APD) a été apportée dans le cadre de plus de 33 000 projets. Le manque de capacités institutionnelles et de capacité d'absorption (que laissent transparaître de faibles taux d'allocation de l'APD) entrave également les efforts de développement.
9. **L'investissement au service de la concrétisation de la vision commune à long terme de la région:** en réponse à ces défis, le présent Programme vise à aider les PEID du Pacifique à concrétiser leur vision de développement à long terme «[...] d'une région Pacifique résiliente, où règnent la paix, l'harmonie, la sécurité, l'inclusion sociale et la prospérité, et où tous les peuples du Pacifique peuvent mener une vie libre, saine et productive»¹. Au titre de cette vision globale, le Programme viendra en soutien de la transformation des systèmes agroalimentaires des pays pour favoriser «[...] un système alimentaire sûr, résilient, innovant»², «[...] une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable et une alimentation saine d'un coût abordable», tout en veillant à la gestion durable des ressources naturelles (terres, eau, forêts, pêcheries et biodiversité) et au renforcement de la résilience face au changement climatique et aux chocs grâce à des «[systèmes agroalimentaires] plus solides, équitables et sains».
10. **Une prise en main par les pays et la région:** le Programme est pris en charge par les gouvernements et les parties prenantes nationales et régionales, notamment les acteurs et les investisseurs du secteur public et du secteur privé (les institutions financières internationales, les institutions financières locales, le secteur privé, y compris les agriculteurs et les organisations de producteurs), ainsi que les partenaires de développement et les organisations de la société civile. Le Programme est conforme aux politiques et stratégies nationales, et évite le recours à des structures parallèles; il encourage l'harmonisation en faisant converger les objectifs des différentes parties prenantes en vue de renforcer la responsabilité mutuelle.
11. **Une approche souple et progressive:** le Programme sera mis en œuvre sur la période 2025-2040 au moyen d'une approche souple et progressive articulée en trois cycles. Au cours du premier cycle, d'une durée de six ans (2025-2030), l'équipe du Programme s'emploiera à: i) renforcer la base stratégique, institutionnelle et organisationnelle afin d'accroître la capacité de la région à absorber davantage d'investissements publics et privés pour transformer de manière efficace ses systèmes agroalimentaires; ii) concevoir et mettre en œuvre les grands investissements prioritaires définis par les gouvernements et les investisseurs. Les deux cycles suivants, d'une durée de cinq ans, seront élaborés à partir des résultats et des enseignements des cycles précédents.
12. **Une forte dimension régionale:** le Programme renforcera l'intégration régionale et la coordination des politiques relatives aux aspects transfrontières et aux défis communs de la région, notamment par des investissements en faveur de cette dernière. Les organisations régionales (publiques et privées) auront besoin d'un appui pour renforcer l'action collective et définir une communauté de vues par la concertation et l'apprentissage, ce qui réduira la fragmentation et augmentera les capacités d'exécution. À cet égard, l'équipe de conception collabore avec les principales organisations régionales, telles que le Forum des Îles du Pacifique, la Communauté du Pacifique, l'Organisme des pêches du Forum du Pacifique, le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement et l'Université du Pacifique Sud, et cette coopération doit se poursuivre si l'on veut assurer la réussite de la mise en œuvre.
13. **Complémentarité et harmonisation avec les activités et les initiatives:** le Programme vise à apporter une valeur ajoutée aux activités de développement existantes. Les priorités du Programme en matière d'investissement ont été définies par les parties prenantes dans les pays dans le cadre d'un

¹ Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050.

² Horizon 2030 – Fidji.

processus de mise en correspondance avec les activités en place. L'objectif est en outre de mettre en œuvre les grands engagements de haut niveau récemment pris lors de manifestations telles que la réunion ministérielle de haut niveau organisée par la FAO à l'intention des PEID, des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral (2023) et la 37^e session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (2024), ainsi que dans la déclaration des Chefs des services agricoles et forestiers du Pacifique (2024). Le Programme vient compléter les initiatives institutionnelles de la FAO telles que les initiatives Main dans la main et Un pays, un produit prioritaire. Le Programme a été présenté et examiné avec les décideurs de haut niveau lors du Forum sur les solutions pour les PEID du Pacifique (novembre 2024).

14. **Expertise, dialogue et consultations pluridisciplinaires:** ces activités s'inscrivent dans la feuille de route relative à la mise en œuvre de l'objectif de développement durable (ODD) 2 et reposent sur les meilleurs éléments probants, données et connaissances spécialisées, à la FAO et au-delà. La conception du Programme est dirigée par le Centre d'investissement de la FAO, qui a mobilisé une équipe composée de plus de 30 experts internationaux et nationaux. En collaboration avec les parties prenantes au niveau national, ces experts ont évalué les défis et les possibilités, et défini les priorités des pays en matière d'investissements porteurs de transformation dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. Quelque 80 documents stratégiques et documents de planification ont été analysés, et plus de 140 parties prenantes ont été consultées dans le cadre de 12 missions dans les pays et d'un atelier régional qui a réuni des représentants des gouvernements et des spécialistes de 12 des 14 PEID du Pacifique.

III. Progression de l'élaboration du programme

15. Donnant suite à l'engagement pris par le Directeur général d'aider les petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique à élaborer un Programme régional d'investissement, la FAO, par l'intermédiaire de son Centre d'investissement, a collaboré avec les parties prenantes nationales et régionales pour concevoir ce programme en suivant les étapes ci-après (entre juillet et décembre 2024):

- a. conceptualisation et cadrage du Programme;
- b. diagnostic et analyse des lacunes dans le cadre de missions dans les pays, en vue de définir conjointement les priorités d'investissement;
- c. atelier régional pour examiner les constatations, la structure conceptuelle et institutionnelle du Programme et ses éléments régionaux;
- d. présentation et examen du Programme lors du Forum sur les solutions pour les PEID du Pacifique;
- e. examen de la qualité et achèvement de la conception du Programme, y compris une synthèse et des documents de diagnostics nationaux pour les 14 PEID du Pacifique (en cours d'élaboration).

IV. Architecture et composantes du Programme

16. **Architecture du programme:** le Programme suit une approche souple et progressive qui s'articule en trois cycles sur la période 2025-2040. Le premier cycle (2025-2030) vise à: i) renforcer la base stratégique, institutionnelle et organisationnelle afin d'accroître la capacité de la région à absorber davantage d'investissements publics et privés; ii) concevoir et mettre en œuvre les grands investissements prioritaires définis par les gouvernements et les investisseurs. Les deux cycles suivants, d'une durée de cinq ans, seront élaborés à partir des résultats et des enseignements du premier cycle.

17. Le Programme sera mis en œuvre aux niveaux régional et national; les éléments régionaux appuieront l'harmonisation des politiques et les initiatives transfrontières, tandis que les activités dans les pays répondront aux priorités locales en matière d'investissements, y compris ceux qui ont une portée régionale. La première année, l'un des principaux éléments sera la mise en place d'une **plateforme régionale d'investissement dans le secteur agroalimentaire**, composée de

gouvernements de PEID, d'organisations régionales, de bailleurs de fonds, de partenaires de développement et d'organisations de la société civile, qui favorisera le dialogue et la coordination et attirera et rationalisera les investissements dans les systèmes agroalimentaires durables des PEID du Pacifique. La plateforme sera axée sur des activités visant à:

- a. rationaliser le flux d'informations et de ressources, en favorisant les synergies régionales et en améliorant la coordination à ce niveau pour réduire les doublons et la fragmentation;
- b. appuyer la détermination et l'élaboration d'investissements de grande qualité dans le secteur agroalimentaire;
- c. mobiliser des ressources pour augmenter la qualité des investissements et en réduire les risques.

18. Dans cette plateforme, il est envisagé de mettre en place, par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire multidonateurs, un **service d'assistance technique** ad hoc, limité dans le temps, qui apportera aux PEID du Pacifique, aux institutions nationales et régionales, aux bailleurs de fonds et aux investisseurs des compétences spécialisées et des conseils techniques pour la conception, l'assurance qualité et la mise en œuvre des investissements.

19. Les modalités institutionnelles du Programme mettent l'accent sur la prise en main par les gouvernements et les organisations régionales, et la collaboration entre les parties prenantes publiques et privées.

20. **Composantes du Programme:** le Programme comprend six composantes résultant des processus de hiérarchisation des priorités en matière d'investissement menés avec les parties prenantes nationales et régionales. Chaque composante comprend des éléments régionaux et nationaux:

- a. **Renforcement des politiques, règlements et institutions porteurs aux niveaux national et régional (68 millions d'USD).** Cette composante préconise d'élaborer des politiques nationales et régionales et des dispositifs institutionnels pour atténuer les risques associés à l'isolement géographique et à la fragmentation des politiques, et de tirer parti des possibilités de développer les chaînes de valeur prometteuses ou établies, qu'elles soient mondiales (vanille, cacao et café, par exemple) ou propres au Pacifique (kava et taro, notamment). On peut citer comme exemples d'activités:
 - i. la mise en place d'un cadre régional pour la biosécurité, la sécurité sanitaire des aliments et les politiques et normes commerciales;
 - ii. l'élaboration de partenariats public-privé innovants dans les domaines du commerce et de la logistique après récolte, des importations de produits alimentaires, et de l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments, en tenant compte des aspects nutritionnels et de la réduction des risques liés aux investissements (par exemple au moyen de dispositifs financiers et de dispositifs d'assurance sur mesure);
 - iii. la promotion des indications géographiques pour les produits locaux et l'appui à l'amélioration des chaînes de valeur régionales;
 - iv. la création de dispositifs et d'institutions pour la promotion des exportations.
- b. **Amélioration des services agricoles et promotion des liens entre les principales chaînes de valeur et les marchés (513 millions d'USD).** Cette composante vise à accroître la productivité et la résilience en tirant parti des connaissances locales et des pratiques agricoles améliorées pour augmenter l'approvisionnement alimentaire et les débouchés commerciaux. On peut citer comme exemples d'activités:
 - i. l'appui à la recherche agricole pour renforcer la productivité, la durabilité et l'adaptation au changement climatique;
 - ii. l'amélioration des services de vulgarisation nationaux publics et privés pour favoriser des activités durables et productives, notamment parmi les jeunes et les femmes;

- iii. la mise en place d'installations et de pratiques en matière de biosécurité, de sécurité sanitaire et de qualité des aliments;
 - iv. la collecte, l'analyse et la diffusion de données (ventilées par âge et par sexe) et de connaissances, y compris des connaissances locales.
- c. **Prise en compte systématique de la nutrition et de l'alimentation saine (100 millions d'USD).** Cette composante comprend notamment les activités suivantes:
- i. l'information du public sur les notions d'alimentation équilibrée et d'aliments nutritifs;
 - ii. l'intégration de l'éducation nutritionnelle et de la production alimentaire familiale dans les programmes scolaires;
 - iii. le renforcement des activités agricoles en milieu urbain pour la production d'aliments nutritifs;
 - iv. la formation des ménages à la production familiale d'aliments riches en nutriments, en veillant à la prise en compte des questions d'égalité des genres.
- d. **Stimulation de l'innovation et transposition à plus grande échelle (89 millions d'USD).** Cette composante s'appuie sur la transformation numérique pour réduire l'isolement, diminuer les coûts de transaction au sein des systèmes agroalimentaires et développer les financements mixtes en vue d'attirer des investissements privés. On peut citer comme exemples d'activités:
- i. la mise en place des éléments de base de la transformation numérique, notamment le renforcement des capacités des fournisseurs en matière de connectivité, de réglementation et de technologie;
 - ii. la promotion des services numériques (technologie financière, vulgarisation, liens avec les marchés, traçabilité, plateforme commerciale);
 - iii. la mise au point de modèles économiques innovants au niveau local pour approvisionner le secteur du tourisme (produits frais locaux, aliments de haute valeur nutritionnelle et culturelle, etc.);
 - iv. le soutien des instruments de financement mixte pour attirer les investissements privés dans les organisations de producteurs et les petites et moyennes entreprises, notamment celles possédées par des jeunes et des femmes;
 - v. la création d'outils sur mesure de gestion des risques financiers, notamment dans les domaines de la technologie financière et de l'assurance.
- e. **Promotion de solutions durables dans les zones côtières (300 millions d'USD).** Cette composante comprend un appui à la pêche artisanale et à la petite agriculture, ainsi qu'aux autres moyens d'existence dans les zones côtières, par des investissements durables «des crêtes aux récifs» et une gestion des écosystèmes adaptative en fonction du climat. On peut citer comme exemples d'activités:
- i. l'appui aux initiatives communautaires de protection des écosystèmes côtiers visant le réempoissonnement des zones côtières;
 - ii. la promotion d'approches circulaires de la gestion et du traitement des déchets pour contribuer à la remise en état des sols et à la production horticole;
 - iii. l'amélioration des infrastructures pour une pêche artisanale durable.
- f. **Développement des infrastructures agroalimentaires pour accroître les débouchés commerciaux (3,5 milliards d'USD).** Cette composante posera les bases du renforcement de la production alimentaire locale et de la capacité de commercialisation pour la consommation nationale et les exportations. Les activités porteront notamment sur:
- i. les infrastructures et la gestion de l'eau, notamment de l'irrigation;
 - ii. le transport et la connectivité à l'intérieur des îles et entre celles-ci;

- iii. le stockage, la transformation et l'emballage des produits dans les principales chaînes de valeur;
- iv. les énergies renouvelables;
- v. les infrastructures pour les services agricoles, tels que des laboratoires, des pépinières, des centres de formation et des services de mécanisation.

21. **Coût du programme.** Le coût du Programme est estimé à **4,6 milliards d'USD** sur la période 2025-2040. Cette estimation repose sur les priorités d'investissement définies dans le cadre des concertations avec les parties prenantes des pays. Les coûts unitaires sont estimés à partir des paramètres utilisés par le Centre d'investissement de la FAO et les institutions financières internationales pour des projets d'investissement similaires. Les coûts pourront évoluer à mesure que le Programme sera précisé et adapté aux besoins locaux. L'approche souple qui a été retenue permettra de procéder régulièrement à des révisions des coûts.

22. Le coût du premier cycle, d'une durée de six ans, sera approximativement de 1,4 milliard d'USD. Les deux cycles suivants, d'une durée de cinq ans, seront élaborés à partir des résultats et des enseignements du premier cycle, et devraient représenter environ 70 pour cent du coût total.

Tableau 1. Coût du projet (en millions de dollars)

Composantes	Cycle 1 (2025-2030)	Cycle 2 (2031-2035)	Cycle 3 (2036-2040)	Coût total (2025-2040)
Renforcement des politiques, règlements et institutions porteurs aux niveaux national et régional	24	31	14	68
Amélioration des services agricoles et promotion des liens entre les principales chaînes de valeur et les marchés	154	205	154	513
Prise en compte systématique de la nutrition et de l'alimentation saine	33	33	33	100
Stimulation et transposition à plus grande échelle de l'innovation	27	45	18	89
Promotion de solutions fondées sur la nature dans les zones côtières	116	149	66	330
Développement des infrastructures agroalimentaires pour accroître les débouchés commerciaux	1 050	1 750	700	3 500
Total	1 403	2 212	985	4 600

23. **Avantages du projet.** Le Programme d'investissement dans les PEID du Pacifique vise à transformer les systèmes agroalimentaires dans les îles du Pacifique en renforçant la sécurité alimentaire, la résilience et la gestion durable des ressources. Ses investissements ciblés sont conçus pour augmenter les capacités nationales et régionales à produire et fournir des aliments qui répondent à la fois aux normes locales et mondiales. Les principaux avantages comprendront la réduction des pertes alimentaires, l'accroissement de la biosécurité et de la sécurité sanitaire des aliments,

l'augmentation des débouchés commerciaux et l'amélioration de l'intégration des chaînes de valeur. Le Programme cherche également à accroître la résilience face au changement climatique, à renforcer les institutions locales et à encourager la collaboration régionale. Un suivi approfondi étiera la reddition de comptes, la surveillance des indicateurs essentiels tels que les volumes des importations et des exportations, la productivité et l'investissement du secteur privé, pour favoriser une amélioration continue et une prise de décision éclairée. Cette approche globale sera structurée de manière à permettre une croissance durable, une inclusivité économique et un renforcement de la résilience des communautés parmi les PEID du Pacifique d'ici à 2040.

24. Les avantages détaillés seront déterminés dans le cadre de l'élaboration de la filière de projets d'investissement lors des différentes phases des cycles. Des indicateurs permettant de mesurer la réussite des activités sont donnés à titre d'exemple dans le tableau ci-après, mais seront définis plus précisément à partir des données qui seront mises à disposition.

Tableau 2. Exemples d'indicateurs utilisés pour mesurer l'impact

Composantes du Programme	Exemples d'indicateurs d'effet direct
Impact: Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la résilience des systèmes agroalimentaires et de la gestion des ressources naturelles, conformément à la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050	
Renforcement des politiques, règlements et institutions porteurs aux niveaux national et régional	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cadres d'action mis en place dans les domaines de la biosécurité et du commerce - Valeur des investissements dans le secteur agroalimentaire dont les risques ont été réduits au moyen de dispositifs financiers
Amélioration des services agricoles et promotion des liens entre les principales chaînes de valeur et les marchés	<ul style="list-style-type: none"> - Productivité agricole dans les principales chaînes de valeur - Valeur des produits exportés - Nombre de jeunes/de femmes auxquels des services agricoles ont été proposés
Prise en compte systématique de la nutrition et de l'alimentation saine	<ul style="list-style-type: none"> - Incidence et prévalence de l'obésité et des maladies non transmissibles liées à l'alimentation - Scores de diversité alimentaire parmi les membres des communautés
Stimulation de l'innovation et transposition à plus grande échelle	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'accroissement de la connectivité numérique - Volume des investissements privés générés au moyen des instruments de financement mixte
Promotion de solutions durables dans les zones côtières	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pêches artisanales appuyées au moyen d'infrastructures durables - Réduction des déchets par une gestion circulaire
Développement des infrastructures agroalimentaires pour accroître les débouchés commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> - Capacités de transport de produits agroalimentaires entre îles - Pourcentage d'activités agroalimentaires alimentées par des sources d'énergie renouvelables

25. **Modalités institutionnelles et organisationnelles:** le Programme sera dirigé par les gouvernements des pays et les organisations régionales, selon le niveau de subsidiarité des activités. Chaque composante comprendra des activités qui seront mises en œuvre par des organisations nationales ou régionales. Les organisations de producteurs, les entités du secteur privé, les milieux de la recherche et les milieux universitaires, les organisations de la société civile et les institutions financières seront également associés à sa mise en œuvre. Les modalités de mise en œuvre détaillées seront définies durant l'élaboration de la filière de projets.

26. **Principaux domaines de risques et mesures d'atténuation:** le tableau ci-dessous présente les grands risques auxquels le Programme d'investissement dans les PEID du Pacifique est exposé, ainsi que les stratégies correspondantes qui seront adoptées pour assurer la transformation vers des systèmes agroalimentaires durables.

Tableau 3. Matrice de la gestion des risques

Principaux domaines de risques	Mesures d'atténuation
Isolement constant et fragmentation des politiques	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de la détermination politique et de la prise en main par les pays et les organisations régionales - Renforcer les institutions régionales et nationales pour améliorer la coordination et l'agrégation - Appuyer les plateformes d'investissement régionales et nationales pour améliorer la coordination et attirer des investissements publics et privés, notamment les initiatives Main dans la main et Un pays, un produit prioritaire de la FAO - Réduire les coûts de transaction au moyen de l'innovation, des connaissances et des technologies - Construire des infrastructures pour améliorer la connectivité et l'intégration des marchés - Donner la priorité aux investissements publics qui attirent des investissements privés importants
Faible capacité d'absorption d'investissements	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités d'exécution (secteur public, recherche, secteur privé, organisations de la société civile, institutions financières, etc.) - Améliorer la coordination des activités nationales et régionales
Faible niveau de financement des investissements publics et privés	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la capacité d'absorption, notamment des institutions financières - Mener à bien des investissements de qualité fondés sur des données probantes - Diminuer les risques au moyen de financements novateurs (financements mixtes et gestion des risques)

V. Étapes immédiates

27. Pour lancer le premier cycle du Programme, qui doit durer six ans, l'accent sera mis sur le renforcement de la prise en main du Programme par les PEID du Pacifique et les organisations régionales, et la mise en place des conditions de dialogue, de la coordination et de la fourniture de l'assistance technique nécessaires pour augmenter les capacités et mettre en œuvre des investissements porteurs de changement et transposables à plus grande échelle sur la période 2025-2040. Les efforts en 2025 porteront sur les mesures suivantes:

- a. mise en place d'une **plateforme régionale d'investissement dans le secteur agroalimentaire**, qui favorisera le dialogue et la coordination pour encourager les investissements dans les systèmes agroalimentaires durables (la première réunion de la plateforme devrait avoir lieu en avril 2025);
- b. démarrage de l'**élaboration de la filière de projets**, qui comprendra des dimensions régionales et nationales, avec les gouvernements, les partenaires dans les pays, les bailleurs de fonds et les investisseurs;
- c. création et mise en place d'un **service d'assistance technique pour les investissements**, qui apportera des compétences spécialisées et des conseils techniques pour la conception, l'assurance qualité et la mise en œuvre des investissements.